



## Avertissements pour votre santé



**L'UTILISATION D'UN APPAREIL DE BRONZAGE CAUSE DES DOMMAGES IRREVERSIBLES, COMME DES CANCERS CUTANÉS, DES LÉSIONS OCULAIRES, UN VIEILLISSEMENT PRÉMATURE DE LA PEAU...**

**IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ DE S'EXPOSER AUX RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS DES APPAREILS DE BRONZAGE**

**L'UTILISATION DES APPAREILS DE BRONZAGE EST INTERDITE AUX PERSONNES DE MOINS DE 18 ANS**

**DES LA 1ÈRE EXPOSITION AUX APPAREILS DE BRONZAGE, LE RISQUE DE DÉVELOPPER UN CANCER CUTANÉ AUGMENTE DE 60%**

**LE RISQUE DE CANCER EST D'AUTANT PLUS ÉLEVÉ QUE VOUS COMMENCEZ À VOUS EXPOSER JEUNE (AVANT 35 ANS)**

***L'EXISTENCE D'UNE RÉGLEMENTATION DES APPAREILS DE BRONZAGE N'ÉLIMINE PAS LES RISQUES POUR VOTRE SANTÉ ENCOURUS EN CAS D'EXPOSITION, EN PARTICULIER LE RISQUE DE CANCER***

<b>Les risques pour votre santé augmentent fortement si :</b>	<b>Mise en garde</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Vous êtes enceinte</li><li>- Vous avez des antécédents personnels et/ou familiaux de cancers cutanés</li><li>- Vous prenez des médicaments photo-sensibilisants</li><li>- Votre peau : ... est de phototype clair (I ou II) ... rougit facilement au soleil ... comporte de nombreux grains de beauté ou taches de rousseur</li></ul>	<p>Protégez impérativement vos yeux avec les lunettes dédiées mises à disposition</p> <p>Limitez les expositions aux rayonnements des appareils de bronzage et respectez un délai minimum de 48 heures entre 2 séances</p> <p>Ne vous exposez pas aux appareils de bronzage et au soleil le même jour</p> <p>N'utilisez pas de produits cosmétiques ni d'accélérateur de bronzage</p>

### Consultez votre médecin si...

- Un grain de beauté évolue, démange ou si des changements surviennent sur votre peau (apparition de taches, etc.)
- Vous avez un doute concernant votre peau, votre traitement médical, etc.